

Positionnement de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée sur le futur Programme Horizon Europe (FP9)

- A) L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, née en 2004, est devenue un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) en 2009. Ce dernier est actuellement composé par la Generalitat de Catalunya, le Gouvernement des Îles Baléares et la Région Occitanie; il représente un territoire de plus de 15 millions d'habitants avec, en 2017, un PIB total de 423,7 milliards d'Euros. L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée est présidée à tour de rôle par chaque membre pendant une période d'un an et demi. Actuellement, c'est le Gouvernement de la Catalogne qui en assure la présidence jusqu'en décembre 2018.
- B) L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée a la volonté de contribuer au processus d'intégration européenne et représente une masse critique dotée d'une grande capacité de transformation car elle rassemble des institutions de premier plan dans la génération de la connaissance et de l'innovation. Les membres de l'Eurorégion sont des régions de pointe en matière de R&D et le siège d'infrastructures de recherche européennes et internationales pionnières, comme la *European Marine Biological Resource Centre* (Banyuls); la *European Space Agency (ESA)*; le Synchrotron Alba; le super computer MareNostrum; le Centre de coordination de l'ITER; le Système d'Observation Côtière des Îles Baléares (SOCIB), et bien d'autres.
- C) Les territoires de l'Eurorégion comprennent 500.000 étudiants universitaires et 70.000 enseignants. Les entités du secteur R&D&I représentent 100.000 salariés et ont attiré environ 1,1 milliards d'Euros au titre du programme-cadre européen H2020. Les stratégies de spécialisation intelligente de ces territoires s'appuient sur des technologies de pointe dans les domaines des TIC, de la nanotechnologie, de la photonique, de la biotechnologie, de la microélectronique et des matériaux avancés appliqués aux secteurs émergents tels que la santé et la bio économie, espace, énergie, mobilité, industries culturelles et créatives, systèmes intelligents, et secteurs critiques pour la stratégie compétitive de l'Union européenne.



- D) Par le biais de la Feuille de route de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée « Pour une Eurorégion créative, durable et solidaire à l'horizon 2020 », adoptée le 23 juin 2017, les présidentes et le président des trois gouvernements membres ont établi que les principes clés devant guider l'action de l'Eurorégion seraient les suivants : 1) travailler avec et pour le territoire ; 2) contribuer à répondre aux défis communs européens ; et 3) jouer un rôle actif dans le bassin méditerranéen.
- E) De plus, les domaines stratégiques de l'Eurorégion sont définis dans cette Feuille de route par les ambitions suivantes : 1) développer un écosystème eurorégional compétitif de recherche, de connaissance et d'innovation ; 2) contribuer à un développement durable du territoire ; et 3) approfondir dans l'identité eurorégionale.
- F) En suivant ses principes et ses domaines stratégiques d'action, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée croit fortement en l'importance de se positionner au regard des programmes européens visant à stimuler et renforcer la recherche et l'innovation, étant donné le rôle essentiel que joue le Programme-cadre pour renforcer la compétitivité européenne et faire face aux défis mondiaux.
- G) Au sein de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, nous voulons coordonner nos politiques autour d'une Stratégie eurorégionale de l'innovation centrée sur des domaines clés partagés, tels que l'eau, la durabilité des ressources marines ; la santé ; les questions agroalimentaires ; le tourisme et l'environnement, et le changement climatique. Par ailleurs, notre démarche vise en outre à faciliter l'économie circulaire, une industrie agroalimentaire durable, et d'une coopération renforcée entre les divers acteurs sociaux, économiques, académiques et scientifiques des trois territoires. Dans ce but, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée s'appuie sur une commission d'Enseignement supérieur et recherche qui est un instrument propre à lancer et rendre efficace cette coopération renforcée dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

H) La volonté des trois membres de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée de participer de la manière la plus qualitative possible aux instruments financiers européens est avérée comme en témoigne, au cours de la dernière période de programmation, nos promotions respectives de projets et d'investissements dans les domaines de la recherche, du développement technologique et de l'innovation avec le soutien des fonds européens qui garantissent l'excellence de notre écosystème et la compétitivité de nos PME, répondant ainsi aux principaux défis sociaux, économiques et environnementaux des territoires. Ces fonds ont contribué à la transformation économique des territoires en revivifiant l'innovation et la collaboration des agents de la quadruple hélice avec la création de nouveaux postes de travail, de nouveaux produits, de services, et de nouvelles entreprises.

I) A ce titre et dans la perspective du prochain *Programme Horizon Europe (FP9)*, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée propose de:

1. Prendre en compte la pertinence de la dimension régionale et eurorégionale et assurer que des moyens et instruments suffisants soient envisagés pour la soutenir car ce sont les acteurs régionaux et les institutions les plus proches du territoire qui sont les mieux placés pour garantir la cohérence des actions des acteurs avec la politique européenne de recherche et d'innovation, pouvant de fait, jouer un rôle plus transformateur dans les régions. Nous proposons de renforcer la coopération entre les régions en incluant certains des instruments qui existent déjà comme par exemple, la «*Spreading excellence and widening participation*».
2. Renforcer la collaboration internationale dans le but de faire face aux défis globaux en profitant des programmes régionaux existants (tels qu'INTERREG-EUROPE/SUDOE/MED/POCTEFA; IEV CT MED ou PRIMA) afin d'ouvrir plus de possibilités de coopération en direction des pays tiers. La Méditerranée et sa rive sud doivent continuer à être un espace stratégique pour l'Europe, non seulement en raison de leur proximité géographique mais également par ses nombreux défis européens (environnementaux, migratoires, etc.) qui ne peuvent être relevés qu'à travers une démarche partagée et co-construite entre tous les pays de l'arc méditerranéen. En outre, la Méditerranée est une mer fermée, avec des ressources limitées, ce qui rend encore plus important le développement de la collaboration scientifique entre ses régions.
3. Renforcer la valeur stratégique de la répartition territoriale des grandes infrastructures de recherche dans une vision plus régionale, en tenant compte de l'existence de cadres de collaboration territoriale tels que les Eurorégions, comme pôles d'attraction clés. Il est nécessaire de mettre en valeur les infrastructures existantes dans l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée en tenant compte de sa masse critique et de ses capacités en tant que pôle de compétitivité européenne.

4. Assurer un niveau de financement adéquat. L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée se réjouit de l'augmentation du financement proposé pour la nouvelle période de programmation. Malgré cette augmentation, nous estimons que 100 milliards d'Euros sont insuffisants pour relever les défis ambitieux posés par le nouveau Programme. Ce budget est insuffisant si nous voulons que les nouvelles missions ou la création du Conseil européen de l'innovation soient efficaces et ajoutent de la valeur à l'Europe tout en consolidant et en renforçant le reste du Programme, en particulier le volet de l'excellence scientifique. Les faibles taux de succès d'H2020 montrent combien d'excellents projets présentant un grand potentiel de recherche et d'innovation ne trouvent in fine pas de financement, ce qui entraîne une perte de reconnaissance et de compétitivité à l'échelle internationale.
5. Favoriser par des investissements additionnels, la recherche basée sur la curiosité et la science sans restrictions, augmentant ainsi les opportunités de créativité scientifique. Il faudrait parvenir à un équilibre entre la recherche fondamentale et celle plus appliquée, proche du marché, et éviter une concentration excessive de projets visant les niveaux les plus élevés de préparation technologique (TLR).
6. Renforcer et promouvoir le Pilier I sur la « Science Ouverte » en mettant l'accent sur la mobilité, la formation, l'attraction et la consolidation du capital humain, ce qui est essentiel pour atteindre un système de recherche et d'innovation compétitif et leader dans le monde entier. Nous proposons donc une augmentation du budget des programmes visant exclusivement les ressources humaines, comme le programme Marie Skłodowska-Curie (MSCA).
7. Inclure dans le nouveau Conseil Européen de l'Innovation, des procédures de prise de décision simples et transparentes. Il est nécessaire que les programmes et les actions du Conseil Européen de l'Innovation soient accessibles à tous les acteurs dans les domaines de la recherche et de l'innovation, et qu'ils ne se concentrent pas principalement sur le secteur le plus industriel. L'académie est l'un des principaux acteurs qui génèrent l'innovation la plus disruptive et il est nécessaire de les prendre en compte dès le début.
8. Accroître l'accès des PME aux fonds par le biais de mesures financières et d'instruments en faveur des actions intersectorielles, comme c'était déjà le cas pour l'actuel programme Horizon 2020. Il faudrait renforcer les instruments qui permettent la consolidation d'alliances de PME en tant qu'acteurs régionaux de recherche à travers leur participation au Programme-cadre.
9. Créer une réelle stratégie de synergie entre politiques et fonds européens (FEDER, FSE, Horizon Europe, etc.) pour financer les projets tout au long de leur cycle de vie. Une approche qui viserait simplement à chercher les complémentarités de financement ne serait être à la hauteur des enjeux. Par

ailleurs, le FEDER ne peut être considéré comme une variable d'ajustement budgétaire, lorsque les fonds du Programme-cadre s'avèrent insuffisants. Ces synergies sont essentielles pour stimuler la productivité, la croissance et la création d'emplois en Europe, il convient donc d'avoir une vision ambitieuse sur cet objectif.

Grâce au présent positionnement sur le prochain programme Horizon Europe l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée souhaite, insister sur l'importance des Eurorégions en tant qu'acteurs clés du processus de construction européenne. Ce positionnement répond aux stratégies et aux potentialités des territoires de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée pour s'inscrire dans les trois piliers stratégiques du futur programme Horizon Europe. Répondre aux défis auxquels l'Europe doit faire face au cours de la prochaine période implique forcément de mettre l'accent sur les 'excellentes politiques de recherche et d'innovation transfrontalières, sur la promotion du talent international, sur le transfert de connaissances entre les universités, l'industrie, et sur l'accès à des infrastructures de renommée mondiale. Ces réalités devraient être selon l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, les clés de voûte du financement de l'UE.

5



Joaquim Torra i Pla
Président de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée